

La Journée Défense et Citoyenneté : quels enjeux à Wallis et Futuna ?

Compte rendu du groupe de travail formé par Nadine Vehika, Jean Claude Takala et Pascal Schroetter à l'occasion du stage « enseigner l'esprit de Défense » (28/06/2012)

Place dans les programmes

- Niveau 3^{ème} en Education Civique lors de l'étude de « la Défense et la paix »
Séquence 2 : « La Défense Nationale »
Séance sur la réforme du service national

Lien avec le socle

- Compétences sociales et civiques du Palier 3
Connaître les principes et les fondements de la vie civique et sociale
Item : Rôle de la Défense Nationale

Durée

- Séance d'une heure

Modalités et objectifs de travail

*Les élèves utilisent différents supports de travail : internet, brochure ministérielle, article de presse.
Ils doivent pouvoir établir un historique succinct, dégager les étapes du parcours citoyen et les objectifs de la JDC.
L'étude des enjeux de la JDC permet :*

- de situer les étapes du parcours citoyen > **Éléments du**
- de préciser la réforme du service national > **Programme**

1) Historique

Les élèves dégagent une chronologie succincte à partir du site internet www.armées.com

- Rappel sur la création de la conscription lors de la période révolutionnaire mais une conscription qui coûte cher et qui fournit des hommes insuffisamment qualifiés alors que l'utilisation d'un matériel de plus en plus sophistiqué dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle requiert des spécialistes.
- Loi d'octobre 1997, sous la présidence de Jacques Chirac, qui remplace la conscription, le service militaire, par « la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) ».
- Le 1^{er} juillet 2010, la dénomination a été modifiée en « Journée Défense et Citoyenneté (JDC) »

Les élèves utilisent l'extrait d'un entretien avec le général de Crémiers, directeur de la Direction du Service National daté du 11/02/2011 (document 1)

Thème : Pourquoi être passé de la JAPD à la JDC ?

Source : www.defense.gouv.fr/jdc

- La dénomination a été modifiée mais les modalités n'ont pas été changées. Le contenu est en revanche modifié par un renforcement de la sensibilisation à la citoyenneté et aux nouveaux enjeux de la défense.

2) À qui s'adresse la JDC et comment se déroule-t-elle ?

Les élèves utilisent le fascicule sur le parcours citoyen publié par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, téléchargeable sur : www.defense.gouv.fr

- Ils dégagent les 3 étapes du parcours citoyen
- L'enseignement de la défense qu'ils sont en train de suivre au collège
 - Le recensement qui concerne tous les garçons et les filles de nationalité française et âgés de 16 ans. À Wallis et Futuna, ils doivent se rendre à la circonscription (à la mairie de leur domicile en métropole, en Nouvelle Calédonie ou au consulat s'ils résident à l'étranger) entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.
 - La JDC se déroule comme son nom l'indique pendant une journée. À Wallis et Futuna elle ne se déroule pas sur un site militaire mais dans un établissement scolaire.
- Pendant cette journée, le jeune est soumis à des tests d'évaluation pour estimer son niveau. Ces tests sont utilisés lors de la JDC pour permettre lors d'un entretien individuel d'informer chaque jeune sur les dispositifs d'insertion. Parallèlement, la JDC offre aussi des informations sur les opportunités professionnelles de la Défense, et permet aussi d'informer les jeunes sur l'importance des droits et des devoirs du citoyen ainsi que sur les exigences et les enjeux de la Défense.

3) Les objectifs de la JDC

Parallèlement au fascicule du Ministère de la Défense, les élèves s'inspirent de l'article des Nouvelles calédoniennes du 21/06/2011 titrant « la journée d'appel se rénove » pour dégager les objectifs de la JDC (document 2).

- **Objectif d'information** sur les métiers militaires et rappel de l'importance du volontariat.
- **Objectif d'orientation** : détection des jeunes en difficulté (notamment en lecture) et proposition de dispositifs d'aide et de soutien.
- **Objectif civique** : rappel des droits et des devoirs du citoyen.

Ces axes soulignent le nouvel esprit de la JDC (ce qui la différencie de la JAPD) : priorité donnée aux informations pour l'avenir professionnel des jeunes avec utilisation de supports qui ne sont plus figés mais utilisation notamment d'internet pour arriver à une vraie interactivité.

4) La JDC, une étape obligatoire

En conclusion, il faut souligner que la présence à la JDC est obligatoire pour la poursuite des études et pour l'insertion sociale.

À l'issue de la journée, un certificat individuel de participation est remis. Il doit être présenté pour pouvoir s'inscrire aux épreuves du baccalauréat, du permis de conduire et aux concours de la fonction publique.

Document 1. De la JAPD à la JDC : une journée plus moderne

Mise à jour : 11/02/2011 13:01 - Auteur : Paul Hessenbruch

Entretien avec le général de Crémiers, directeur de la DSN (Direction du service national), sur la journée défense et citoyenneté (JDC), qui remplace progressivement la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) depuis le 1er janvier 2011.



- **Pourquoi être passé de la JAPD à la JDC ?**

Général de Crémiers : Il a été demandé à la Direction du service national de rénover la JAPD en prenant compte des orientations du Livre Blanc, à savoir : « *centrer la JAPD sur sa mission fondamentale de sensibilisation des jeunes aux nouveaux enjeux de défense et de sécurité* ». Nous avons donc redynamisé la journée pour être plus proche du public concerné. L'autre objectif de cette journée, moins spécifique à la Défense, est de sensibiliser les jeunes aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont offertes. L'appellation de la journée a changé, pour être davantage en cohérence avec ce nouveau contenu. Le déploiement de la JDC s'est fait en plusieurs temps. Après l'avoir expérimentée pendant près d'un an, elle se généralise depuis le 1er janvier 2011.

- **Quels sont les points clés de la rénovation ?**

Général de Crémiers : La JDC repose sur plusieurs points : le premier est celui de la pédagogie et de l'interactivité. Le message que nous voulons donner aux jeunes est un message plus moderne du monde de la Défense et du volontariat. Aujourd'hui, lors des sessions de JDC, les jeunes deviennent acteurs de la journée : ils peuvent poser des questions, réfléchir en groupe et participer à la réflexion sur des notions de citoyenneté, de solidarité. L'ancienne JAPD ne permettait pas autant d'interactivité. Pour les animateurs aussi, la JDC est une évolution. Désormais, les supports de présentation ne sont plus figés sur DVD car on s'est aperçu que les présentations et les films dataient pour la plupart de 10 ans. On a donc donné à chaque animateur une clé USB, avec laquelle il peut se connecter à la plateforme Internet spéciale JDC et intégrer les dernières photos d'événements ou les films en adéquation avec la zone géographique où se déroule la JDC. Il y a donc une vraie volonté de permettre aux animateurs de s'approprier et de personnaliser leur présentation et de la rendre ainsi plus vivante et plus attractive.

- **Quelles sont les améliorations en matière de suivi des jeunes ?**

Général de Crémiers : C'est le deuxième point clé de la rénovation de la JDC : elle renforce les efforts faits précédemment par la JAPD au profit des jeunes détectés en difficultés de lecture, lors de tests mis en place par l'Education nationale. Ces jeunes sont ensuite reçus en entretien individuel pour être informés des dispositifs d'insertion mis à leur disposition. On les oriente vers les missions locales et aussi vers les centres Epide (Défense 2^{ème} chance).

Chaque année en moyenne 800 000 jeunes sont appelés à se présenter à cette journée, ce qui nous permet de détecter près de 80 000 jeunes en difficulté de lecture, dont 22 000 déscolarisés.

- **Cette JDC est-elle appelée à encore évoluer ?**

Général de Crémiers : L'un des grands principes de la JDC est d'évoluer en permanence. C'est le rôle des 11 000 animateurs qui doivent personnaliser et actualiser le contenu de leur présentation. D'autres chantiers sont aussi mis en œuvre pour faire avancer la JDC. L'objectif à terme, est de proposer aux jeunes un e-recensement via mon service-public.fr. Pour l'instant seules 350 communes proposent ce service qui devrait s'étendre prochainement. Une fois que le déploiement de ce service sera plus étendu, la majorité des jeunes pourront recevoir leur convocation à la JDC en ligne et non plus sous le format papier comme c'est encore le cas actuellement.

Source : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Document 2. La journée d'appel se renove

Source : *Les Nouvelles calédoniennes* du 21/06/2011

Plus de dix ans après sa création, la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) cède la place à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Le nouveau contenu a été appliqué vendredi pour la première fois.



Les formateurs espèrent plus de proximité et de convivialité avec les jeunes. Photo Judith Rostain

Chaque année, 4 500 jeunes Calédoniens assistent à la Journée d'appel et de préparation à la défense. Une participation indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens officiels. Rénovée depuis peu, la mise en application de la nouvelle formule, désormais appelée Journée défense et citoyenneté, s'est déroulée vendredi dans l'enceinte du quartier Gribeauval, pointe de l'Artillerie.

Une quarantaine de jeunes y ont participé, dans le cadre du parcours de citoyenneté qui fait suite à l'enseignement de défense dispensé en classe de troisième et de première et au recensement obligatoire pour les garçons et les filles à l'âge de 16 ans.

Aide personnalisée

Les efforts au profit des jeunes détectés en difficulté lors de la journée ont été renforcés. « *Nous ne laisserons aucun jeune au bord du chemin, des dispositifs d'insertion sont mis à leur disposition*, affirme le lieutenant-colonel Bosc, directrice du centre du service national. *L'occasion aussi de rappeler aux jeunes les notions de droit et devoir, les principes de la République et du vivre ensemble. L'objectif est de les amener à prendre conscience de la légitimité de la défense et de la nécessité des moyens à lui consacrer.* » La Journée défense et citoyenneté a aussi pour vocation de sensibiliser les jeunes aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont offertes. Les formateurs souhaitaient plus d'interactivité et de convivialité : leur message a donc été adapté. Les jeunes ont donc pu visiter des installations militaires, se faire expliquer le fonctionnement de certains matériels militaires ou encore entendre le témoignage de soldats de retour d'opération.

La JDC en chiffres

90 % des jeunes se déclarent satisfaits à l'issue de la journée, plus de 45 % ont souhaité obtenir davantage d'informations sur les armées.

Près de 630 jeunes déscolarisés, détectés en difficulté de lecture, ont été reçus en entretien et se sont vu proposer un soutien auprès des partenaires (MIJ) ou une candidature au GSMA.